



COMPTE-RENDU DU CONTRE-CTEP INTERSYNDICAL DU 10 DÉCEMBRE 2015

Les représentants du personnel maintiennent le boycott des instances et réunions de travail avec la direction. Ils expriment leur défiance vis-à-vis d'une Direction qui confond consultation, concertation et présentation de ses décisions. Nous n'avons donc pas participé à ce CTEP.

Néanmoins voici un compte-rendu intersyndical des informations disponibles concernant les points les plus importants qui auraient dû y être abordés.

Point d'avancement de la démarche d'élaboration d'un nouveau COP (Contrat d'Objectif et de Performance) :

La direction rencontre courant décembre la tutelle pour définir le cadrage du prochain COP . Des objectifs et indicateurs associés à chaque domaine d'activité de Météo-France seront présentés en juin 2016 au Conseil d'Administration. Les représentants des personnels estiment que la concertation liée aux cadres d'effectifs et plus généralement aux moyens est bien insuffisante et trop tardive . C'est le symbole de tout ce que nous dénonçons en cessant de participer aux instances « dites de concertation », qui n'en ont que le nom.

Présentation du projet de TROED 2016 :

Un document de présentation qui affiche avec zèle un projet de TROED 2016 en baisse de 93 agents par rapport au TROED 2015. Ce projet, non seulement valide la baisse des effectifs pour 2016 voulue par le ministère (-78 ETP dans le projet de budget), mais en plus l'amplifie.

Par manque de recrutements, de plus en plus de services ne peuvent plus fonctionner correctement car ils se retrouvent en sous effectifs. Les CAP récentes mettent en lumière le grand nombre de postes non pourvus (estimés à environ 60, sans compter les postes qui n'ont même pas été ouverts pour cette CAP). Les conditions de travail se détériorent ; les mutualisations et réorganisations en cours et en projet n'arrangent rien. Malgré tout, la Direction s'obstine à ne pas recruter d'agents.

Point d'avancement du chantier 3 (prévision amont)

L'expertise humaine est censée s'"appuyer sur une production numérique adaptée aussi bien aux besoins des utilisateurs que des experts".

Pour 2016, une action est retenue avec 3 objectifs :

1- disposer d'initialisations de la base de donnée résultant d'un traitement automatique des données,

- 2- de nouveaux modes de cadrage et de surveillance de la production,
 - 3- une nouvelle organisation de la production amont.
- Par ailleurs, 9 "lots de travail" sont ouverts entre DirOP et DIRs.

Un support de présentation qui ne dit pas tout en somme...

A terme, la base Sympo2 sera automatisée. L'expertise du PAR telle qu'elle est faite actuellement n'existera plus. Le métier de PAR va devoir évoluer rapidement.

Ce chantier signe l'échec de PREVI2012 que nous avons combattu et enterre l'investissement des agents pour sa mise en œuvre ces dernières années.

L'objectif de ce chantier est aussi de faire face au sous-effectif et à l'absence de recrutement.

Point "organisation des CRA"

Ce point aurait été mis à l'ordre du jour par les syndicats, suite à la 3^{ème} réunion intersyndicale "spéciale aéro" du 9 novembre 2015 (après les 19 janvier et 26 mars), Il permet d'évoquer les éléments avancés par la direction au CTEP du 30 juin. Outre la réduction du nombre de TAF, l'automatisation des MAA et la promesse de simplification du GAFOR, la direction s'interroge et prévoit des transferts de tâches entre CRA pour « équilibrer » la charge de travail à effectif constant.

Aucun renfort de personnel n'est annoncé, outre ces demi-mesures qui ne peut que continuer à dégrader les conditions de travail et le service rendu aux usagers.

Marché Havas

Contrairement aux engagements pris depuis des mois, les représentants des personnels n'ont constaté aucun formulaire en ligne permettant de relever les défauts et dysfonctionnements de ce marché.

Emploi CUT 2015 et conseiller d'administration

Une « pesée » 2015 des postes « aux responsabilités les plus importantes » pour les ITM et les attachés à Météo-France a eu lieu, sans aucune concertation avec les représentants des personnels. 10 postes CUT supplémentaires ont été ajoutés cette année. Les nominations se font au fur et à mesure des départs à la retraite ; une liste d'attente subsiste.

Les mesures sociales

Les organisations syndicales n'auraient pas manqué d'ajouter ce point à l'ordre du jour. L'administration n'a apparemment rien à nous proposer, même pas la confirmation de ce qu'annonce la Ministre dans sa [réponse de novembre](#) concernant les mesures sociales 2013/2014.